Appel à contributions de la revue Travail et Emploi

Numéro thématique "Réformes structurelles et emploi" Coordination : Bruno Ducoudré (OFCE) et Véronique Simonnet (UGA)

La revue Travail et Emploi souhaite consacrer un numéro à l'analyse des différentes réformes mises en place depuis une dizaine d'années dans les pays de l'OCDE pour soutenir et développer l'emploi. Avec la crise économique mondiale débutée en 2007-2008 et le retour en récession de la zone euro en 2012-2013, ces pays ont été durement touchés par les destructions d'emplois. Face à la montée du chômage, l'OCDE et la Commission Européenne ont largement recommandé des réformes visant à flexibiliser le marché du travail et abaisser le coût du travail (décentralisation des négociations collectives relatives à l'organisation du travail et aux négociations salariales; baisse du salaire minimum ou suppression des clauses d'indexation, etc.), dans un contexte de forte contrainte budgétaire des États pesant à la fois sur les dépenses et l'emploi publics.

Ces recommandations ne sont pas nouvelles. Toutefois, dans un contexte macroéconomique dégradé, on peut s'interroger sur leurs modalités de mise en œuvre et sur l'efficacité des différentes stratégies choisies par les pays, dans une perspective qui peut être à la fois comparative et historique. Le numéro a donc le double objectif de décrire la mise en œuvre des stratégies préconisées, en France et à l'étranger, et d'évaluer leur efficacité en termes d'emploi et éventuellement de croissance dans une perspective essentiellement macroéconomique. Il souhaite aussi développer plus spécifiquement les analyses portant sur les stratégies de gestion de l'emploi public et leurs effets sur l'activité économique et l'emploi en général.

Les articles du dossier pourront s'inscrire dans une ou plusieurs des directions suivantes :

Le dossier cherchera tout d'abord à comprendre les raisons des évolutions contrastées des marchés du travail des pays de l'OCDE dans un contexte de crise. Pourquoi certains pays ont connu une évolution plus favorable que d'autres, ont pu limiter les destructions d'emplois industriels ou développer les emplois de service, et ont pu retrouver des niveaux de taux de chômage proches de ceux observés avant la crise ? Quelle est la contribution des politiques économiques mises en œuvre à la réalisation de ces écarts ?

L'ampleur et la durée de la crise amène également à s'interroger, dans une perspective historique, sur la spécificité ou non des réformes entreprises et visant à soutenir l'emploi par rapport aux crises antérieures. Les mesures de flexibilisation préconisées sont-elles propres à cette crise ? Leur mise en œuvre a-t-elle eu les mêmes effets d'une crise à l'autre ?

La variété des réformes conduites invite de plus à questionner leur effet dans des contextes macroéconomiques qui apparaissent plus ou moins dégradés. Les effets attendus des réformes sont-ils dépendants du cycle économique ? La multiplicité des chocs ayant affecté les économies de l'OCDE depuis la crise pose en ce sens des difficultés méthodologiques à l'identification des effets des réformes entreprises qui nécessiteront d'être précisées et prises en compte.

Les préconisations de réformes structurelles privilégient l'ajustement des salaires et l'abaissement du coût du travail. Ces préconisations ont pu exacerber les pressions à la baisse de ce coût au sein de la zone euro amenant une plus ou moins grande concurrence ou au contraire coopération entre les économies au travers des politiques menées et de leur coordination. On peut dès lors s'interroger sur l'effet global des réformes entreprises au niveau de chaque pays de la zone euro, par exemple. Ont-elles été

complémentaires ou au contraire ont-elles eu tendance à se neutraliser, voire à pénaliser l'emploi au niveau européen ?

Enfin, le dossier cherchera à identifier le rôle de l'emploi public dans le soutien de l'emploi global et de l'activité économique en général. Les États ont été et sont toujours confrontés à un dilemme entre d'une part le soutien de l'activité économique et la réponse aux besoins croissants de services publics, et d'autre part la maitrise des dépenses publiques. Cette dernière incite en effet à limiter le périmètre d'intervention du secteur public ainsi que la progression des rémunérations des fonctionnaires. Si les premières actions tendent à développer l'emploi public, les secondes agissent comme un frein à sa progression de sorte que l'effet du soutien d'un certain niveau d'emplois publics sur la reprise et l'activité en général peut sembler difficile à identifier. Or les pays n'ont pas tous eu la même stratégie de gestion de l'emploi public au cours du temps ou face à une crise majeure. On pourra dès lors s'intéresser aux différentes stratégies de gestion de l'emploi public entre les États. Et proposer une évaluation de leurs impacts sur l'emploi total et la croissance en observant et modélisant conjointement les dynamiques des dépenses publiques, de l'emploi public, de l'emploi total et de la croissance. On cherchera ainsi à mettre en évidence l'existence de complémentarités ou au contraire d'effets d'éviction entre emploi public et emploi privé.

Les contributions attendues peuvent prendre la forme d'analyses originales basées sur des séries chronologiques ou des données de panel, qui pourront présenter de façon détaillée un exercice d'évaluation des réformes entreprises au niveau d'un ou plusieurs secteurs ou pays. Mais il peut également s'agir de travaux descriptifs de la mise en œuvre des stratégies économiques, également en comparaison internationale ou dans une perspective historique. Des revues de la littérature ou de meta-analyses permettraient enfin d'aborder un large spectre des politiques conduites dans différents pays et des méthodes d'évaluation utilisées.

Cet appel s'adresse prioritairement aux économistes, et principalement aux travaux quantitatifs en macroéconomie et économie du travail et de l'emploi. Des travaux d'histoire économique entrent également dans le champ de l'appel.

Modalités de réponse et calendrier :

Les contributeurs sont invités dans un premier temps à proposer une intention d'article de 5 000 à 7 000 signes environ (trois à quatre pages), présentant clairement la question de recherche étudiée, les matériaux utilisés, les outils d'analyse mobilisés et les résultats attendus.

Ces intentions sont à envoyer par courriel, en pièce jointe, au format Word (ou équivalent), à la rédaction de la revue (travail.emploi@travail.gouv.fr), à Bruno Ducoudré (bruno.ducoudre@ofce.sciences-po.fr), et à Véronique Simonnet (veronique.simonnet@univ-grenoble-alpes.fr pour le lundi 30 octobre 2017 au plus tard.

Les auteurs dont les projets auront été retenus devront ensuite envoyer leur article complet au format Word (ou équivalent) pour le **vendredi 9 février 2018**.

Pour plus de détails sur les attendus de présentation, vous pouvez consulter les articles « <u>Recommandations aux auteurs</u> » et « <u>Normes graphiques</u> » sur le site de la revue.

Les articles feront l'objet d'une évaluation par des référés selon la procédure en vigueur au sein du comité de rédaction de la revue (voir la rubrique « <u>Procédure d'évaluation</u> »).

Pour les articles acceptés, et après révision, la publication pourra avoir lieu courant premier semestre 2019.